



La ville de Villemomble recrute un gardien – magasinier (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité du responsable du service entretien restauration et des deux adjoints, vous aurez à assurer le gardiennage, l'entretien et la surveillance générale de la médiathèque ainsi que la réception des produits d'entretien pour l'ensemble de la collectivité.

Missions principales (non exhaustives) :

- Gardiennage de la médiathèque ainsi que des salles de réunions
- Entretien des locaux administratifs de la maison des associations
- Entretien des salles de réunions, les offices et les sanitaires après chaque utilisation
- Programmer les codes d'ouverture, réaliser les états des lieux des occupations de salles
- Faire visiter les salles et réception des utilisateurs
- Détecter les anomalies et/ou dysfonctionnement liés au bâtiment et aux systèmes de sécurité
- Remonter et transmettre l'ensemble des informations à sa hiérarchie directe et/ou au service concerné
- Faciliter les accès à l'établissement et aux chemins de circulation au sein des bâtiments en cas d'intempéries.
- Sortir et entretenir les poubelles
- Gérer et distribuer le linge et les vêtements de travail
- Réceptionner et gérer les produits d'entretien pour l'ensemble de la collectivité
- Préparer et livrer des denrées pour les manifestations municipales

Profil et compétences :

- Expérience requise en matière de gardiennage des locaux
- Connaissance de fonctionnement des alarmes de codage et décodage
- Connaissance des procédures d'alerte et de secours (incendie, gaz, alarme...)
- Connaissance de la réglementation en hygiène et sécurité au travail
- Habilitation électrique apprécié
- Avoir le sens du service public
- Horaires compris entre 6h30 et 19h30 et jusqu'à 2h du matin si location de salle.

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »